

# Suite de la mobilisation pour les oiseaux de la Réserve des Ramières

Juin 2019

**PÉTITION CONTRE la CHASSE dans « les RAMIÈRES » : 51 700 signataires**

**CHASSEURS CONCERNÉS : 10 à 30**

**RÉPONSE de la PRÉFECTURE et de la CCVD à notre interpellation : AUCUNE**

**Nous demandons, dans l'intérêt collectif, que la partie publique de la rivière Drôme dans la Réserve naturelle des Ramières soit à nouveau classée en réserve de chasse afin de sauvegarder les oiseaux qui s'y réfugient.**

Malgré la mobilisation massive et sans précédent des citoyens (plus de 51 700 signataires de la pétition à ce jour) et d'associations de protection de la nature (ASPAS, Citoyens et Nature en Val de Drôme, FRAPNA, LPO Auvergne-Rhône-Alpes), et malgré l'avis technique des experts du Conseil

Scientifique Régional du Patrimoine Naturel Auvergne-Rhône-Alpes (CSRPN) qui demande lui aussi l'arrêt de la chasse dans les Ramières...

**La chasse a ré-ouvert le 21 août sur le Domaine Public Fluvial de la Réserve naturelle des Ramières, classée Zone de protection spéciale des oiseaux (ZPS). Il est permis d'y tuer en toute légalité toutes sortes d'oiseaux y compris des espèces menacées (sarcelle d'hiver, sarcelle d'été, bécassine des marais...) et de provoquer un dérangement mortifère pour l'ensemble des espèces présentes, sédentaires ou en migration sur la zone.**

La Réserve naturelle des Ramières du Val de Drôme, située entre Crest et Loriol/Livron, représente la plus grande zone humide du département de la Drôme. Elle accueille plus de 60 000 visiteurs par an sur l'une des dernières rivières au lit naturel d'Europe. Elle constitue un exceptionnel réservoir de biodiversité.

Les zones sans chasse le long de la Drôme représentent seulement 2 % du Domaine Public Fluvial, contre près de 20 % sur les autres rivières du département, ne permettant aucun répit aux oiseaux d'eau.

**Les élus locaux et représentants de l'État restent sourds à l'appel des citoyens et à l'intérêt collectif qu'est la sauvegarde de la biodiversité** : nos demandes écrites pour rencontrer le Préfet et le Président de la CCVD sont pour le moment restées lettres mortes.

**Vous pouvez soutenir cette revendication :**

- en signant la pétition sur MESOPINIONS.COM avec les mots clés : « Ramières, chasse, réserve » ou en suivant ce lien : <https://www.mesopinions.com/petition/nature-environnement/chasse-soit-autorisee-reserve-naturelle-ramieres/68651>

- en écrivant à Monsieur Jean Serret, président de la CCVD (Communauté de Communes du Val de Drôme), gestionnaire de la Réserve des Ramières, pour lui signifier poliment votre avis :

adresse mel : ccvd@val-de-drome.com

• en écrivant également à Monsieur le préfet de la Drôme à la préfecture de la Drôme : adresse mel : prefecture@drome.gouv.fr

**Plus que jamais, il y a urgence à agir en faveur de la biodiversité !** Le sommet mondial pour la biodiversité (IPBES) nous l'a rappelé il y a peu : un million d'espèces pourraient être amenées à disparaître de notre planète d'ici dix ans...

Contact : citoyens.nature.valdedrome@lilo.org

Téléchargez ci-dessous le tract à diffuser :

[Tract sur la chasse à la Réserve des Ramières \(fichier .pdf - 1 Mo\)](#)

## Signez la pétition...

La Réserve naturelle des Ramières du Val de Drôme, entre Crest et Loriol/Livron, représente la plus grande zone humide du département de la Drôme ; elle accueille plus de 60 000 visiteurs par an.

Elle constitue un exceptionnel réservoir de biodiversité. Aussi extravagant que cela puisse paraître, la chasse s'y exerce six mois par an, sans aucune contrainte particulière.

Suite à notre mobilisation pour répondre nombreux à la consultation du public, nous ne savons pas, à cette date, si l'arrêté concernant les réserves de chasse sur le domaine public fluvial intégrera finalement la Réserve naturelle des Ramières.

Un collectif local s'est saisi des éléments de ce dossier, que nous lui avons communiqués, pour mettre en place une pétition qui a récolté déjà plus de 50 000 signatures. C'est une belle mobilisation : nous vous invitons à la signer en suivant ce lien :

<https://www.mesopinions.com/petition/nature-environnement/chasse-soit-autorisee-reserve-naturelle-ramieres/68651>.

Frapna Drôme Nature Environnement attend désormais la publication de l'arrêté pour poursuivre son action.

## Pour en savoir plus

Vous pouvez télécharger ci-dessous un extrait du n° 190 de la revue *Les épines drômoises* qui précise l'histoire et l'intérêt de cet espace :

[Article des Épines drômoises n° 190, La Réserve naturelle nationale des Ramières \(fichier .pdf - 387 Ko\)](#)